

ABONNEMENT.

Saumur:
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste:
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

29 Août 1883.

LA MORT DU ROI

EN FRANCE.

M. le marquis de Dreux-Brézé a reçu de presque tous les points de la France un grand nombre de lettres, télégrammes et cartes qui expriment la profonde et respectueuse douleur causée par la mort de M. le comte de Chambord; il ne peut, à son grand regret, répondre à toutes les personnes qui l'ont prié d'être leur interprète auprès de M^{me} la comtesse de Chambord; mais il se fera un religieux devoir de faire déposer aux pieds de Madame ces témoignages du deuil national, ainsi que les registres que l'affluence des visiteurs a rempli depuis quelques jours.

A GORITZ.

Suivant le désir du comte de Chambord, l'étendard des volontaires de l'Ouest en 1870 a été placé près du cercueil avec le drapeau blanc.

Le cercueil, dit le *Clairon*, quittera la gare de Goritz lundi, 3 septembre, à 8 heures du matin, pour être déposé à la cathédrale.

Le transport s'effectuera sur un superbe char qu'on exécute en ce moment à Vienne. Six juments blanches des écuries de M. le comte de Chambord y seront attelées, conduites par les gens de la maison, qui seront en grande tenue. Derrière le char, viendront le cheval de chasse favori de Monseigneur, recouvert d'un crêpe, les équipages de deuil et des carrosses de la cour d'Autriche.

Le service religieux sera célébré à neuf heures, à la cathédrale. On croit que M^r Vanutelli, nonce du Pape, donnera l'absoute. Les dames seront admises à la cérémonie.

Le corps restera toute la journée dans l'église et sera transporté, à cinq heures du soir, au caveau royal du couvent des Franciscains, où il reposera définitivement auprès des restes du roi Charles X et des autres membres de la maison de France, décedés à Goritz.

LA REINE.

L'auguste veuve du Roi, que son admirable courage soutient encore, disait ces jours derniers:

— Je suis heureuse que mon mari soit mort avant moi. Au moins il n'aura pas la douleur de me survivre. Et moi j'irai bientôt le rejoindre.

Puis, parlant de son projet d'accompagner le cercueil royal à Goritz:

— Si je partais, je n'oserais plus revenir à Frohsdorf, parmi tous ces chers souvenirs de mon mari.

La Reine se tient au premier étage, dans une pièce où on respecte presque constamment sa solitude. Hier et avant-hier, elle venait sans cesse dans la chambre ardente, où repose le corps de son mari. Grâce aux instances de ses dévoués amis, elle a fini par promettre aujourd'hui de n'y plus venir.

Quand les archiduchesses sont venues hier, elle n'a pu les recevoir, car avec chacun l'entretien reprend sur le même sujet pénible. Et il en est de même, en ce moment, aussi bien dans la chaumière du pauvre que dans la maison des Rois.

M^{me} la duchesse de Madrid, la duchesse de Parme, la comtesse de Bardi et la comtesse de Monti sont d'ailleurs dans une pièce voisine et s'efforcent d'adoucir les peines de l'auguste veuve, qui a résolu de ne pas quitter Frohsdorf, autant que la douleur le lui permettra. C'est, d'ailleurs, accomplir un désir de celui qu'elle a perdu, et les pauvres de Frohsdorf ne perdront pas, eux, leur bienfaiteur tout à fait.

LE TESTAMENT DU ROI.

L'ouverture immédiate du testament du Roi a eu pour cause la nécessité de s'assurer les dernières volontés royales au sujet

des obsèques. Ainsi le Prince désirait que le caveau de Goritz fût agrandi: immédiatement on a envoyé des ouvriers. Il désirait que six chevaux seulement trainassent son char et que ces six chevaux fussent à lui: ce sera exécuté.

M. le comte de Chambord avait refait son testament au mois de juin, quelques jours avant la crise qui l'obligea à reprendre le lit.

Toutes les personnes qui ont assisté à la lecture de cet acte ayant pris l'engagement de garder la discrétion la plus absolue, les dispositions du Roi qu'on pourrait publier les journaux ne sauraient avoir aucun caractère d'authenticité, et ne mériteraient aucune créance.

Néanmoins, il se confirme que ce testament est un acte tout à fait intime et ne contient aucune disposition politique.

LES COURS EUROPÉENNES.

A la cour d'Autriche, les hésitations de la première heure ont complètement cessé. L'Empereur a envoyé un de ses aides-de-camp à Frohsdorf pour annoncer à M^{me} la comtesse de Chambord sa visite pour aujourd'hui. La Cour d'Autriche prendra le deuil pour six semaines.

Tous les archiducs assisteront ou se feront représenter aux funérailles.

Au nombre des premières lettres de condoléance se trouvaient des lettres de l'Empereur de Russie, du roi d'Espagne, du roi de Portugal, qui tous seront représentés officiellement à la cérémonie funèbre de Goritz.

L'ARRIVÉE DES PRINCES.

Les princes de la Maison de Bourbon et leur suite sont arrivés hier matin, mardi, à cinq heures, à Vienne.

M^r le comte de Paris a fait prévenir M^{me} la comtesse de Chambord de son désir de lui présenter, sans autre retard, ses respectueux hommages.

Avant son départ de France, M^r le comte de Paris avait reçu, de M^{me} la comtesse de Chambord, un télégramme conçu dans les termes les plus affectueux, et dans lequel la

malheureuse princesse « le remercie de tout » son cœur de la part qu'il a pris à son « immense douleur. »

A NOTRE-DAME DE PARIS.

Le *Gaulois* émet ce vœu, auquel nous nous associons:

Ce jour là (le jour des obsèques), nous espérons que, sous les voûtes de Notre-Dame de Paris, de la basilique même où l'Enfant du Miracle reçut le saint baptême, un service solennel sera dit pour le comte de Chambord, l'honnête homme, le descendant de nos rois, le roi qui a manqué à la fortune de la France. C'est un vœu de tous les cœurs royalistes, et nous en avons trouvé l'expression sur bien des lèvres. On nous a aussi beaucoup écrit à ce sujet, et de la plus pressante façon.

LES MESSES.

Toutes les messes qui ont été célébrées lundi matin, dans les différentes paroisses de la capitale, pour le repos de l'âme du Roi, avaient attiré une affluence considérable.

Dans les quartiers populeux, à Saint-Pierre de Montmartre, à Saint-Bernard de la Chapelle, entre autres, les ouvriers étaient en grand nombre, et le recueillement de ces fidèles était réellement touchant.

L'autorisation de se rendre à Frohsdorf vient d'être refusée à deux prélats qui l'avaient sollicitée en invoquant leurs relations déjà anciennes et toutes privées avec M. le comte de Chambord.

NOTICE BIOGRAPHIQUE.

Henri - Charles - Ferdinand - Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, est né le 29 septembre 1820, du mariage du duc de Berry, deuxième fils de Charles X, assassiné le 13 février 1820, et de Marie-Caroline des Deux-Siciles. En 1830, Charles X, renversé

14 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La majorité de M^{lle} Bridot

VI

Thérèse avait ses cent mille francs. Elle s'était fait renseigner à l'avance sur la ferme habitée par M^{me} de Bussières. Elle fit aussitôt seller son cheval, et, revêtue d'une noire amazone, escortée d'un seul domestique, elle prit immédiatement le chemin de cette ferme.

Jusqu'alors rien ne lui avait semblé plus facile que cette démarche; mais, à mesure qu'elle avançait, toutes sortes de difficultés et d'obstacles se présentaient à son esprit. Elle ralentit donc sa monture, et, comme une habile stratège, avant d'attaquer la place, elle en examina les abords.

C'était une petite métairie connue sous le nom du clos des Houx. Elle en était encore entourée, mais il s'y mêlait çà et là de grands ormeaux, des saules creux, des sureaux, des aubépines, des chèvrefeuilles et des climats sauvages. Toutes sortes de fleurettes sur la berge et dans le fossé; dans la haie, toutes sortes de folles pousses et de lianes retombantes. Un pittoresque fouillis qui faisait

plaisir à voir, un inextricable rempart de verdure et de fleurs.

La barrière, qui s'ouvrait au fond d'un chemin creux, permettait de voir un de ces vergers à l'herbe courte et drus, aux grands pommiers couverts de feuilles et de fruits. Çà et là, sous cette ombreuse verdure, égayée d'espace en espace par le soleil, des bestiaux, des poules, des dindons, des canards, quelques instruments aratoires. Aux extrémités, l'étable, le pressoir, la charretterie, les granges, tout ce qu'en Normandie on appelle les *appartements*. Vers le milieu, une avenue caillouteuse conduisant à la maison qu'entourait le jardin: une autre clôture, une autre barrière.

Thérèse prit enfin son parti. Le domestique reçut l'ordre d'ouvrir. Elle s'avança sans qu'aucune créature humaine parût s'émouvoir à son approche, sans même que les animaux daignassent s'en étonner. Dans presque toutes les fermes normandes, surtout vers le milieu du jour, vous retrouverez cet air d'abandon, ce silence, ces portes ouvertes à tout venant, cette sécurité quelque peu somnolente qui rappelle le conte de la *Belle au bois dormant*.

Notre aventureuse amazone arriva donc ainsi jusqu'à la barrière du second enclos. Là, elle descendit de cheval, et, jetant la bride au groom, elle souleva le loquet.

Une sonnette enroulée se réveilla aussitôt.

Ce n'était plus le moment de reculer; Thérèse continua d'aller en avant.

Le jardin était de peu d'étendue, cultivé sans trop de soin: beaucoup de quenouilles et autres arbres fruitiers, quelques fleurs, force légumes.

Au bout d'une étroite allée, sablée de petit galet, la maisonnette en pans de bois laissait voir, à travers un verdoyant réseau de plantes grimpeuses, les briques rouges des murailles et les vitres à bouillons de ses petites fenêtres.

Sur le seuil, une femme parut tout à coup. Non point une paysanne; une dame âgée, très simplement vêtue, presque en deuil. Les années n'avaient pas encore voilé sa haute taille. Toute sa personne respirait un air de distinction, voire même de grandeur. Elle avait d'admirables cheveux blancs. Thérèse se dit aussitôt:

— C'est la comtesse de Bussières.

Elle ne se trompait pas. A peine cette pensée se fut-elle formulée en question, que la vieille dame y répondit affirmativement. Puis, du geste, elle invita la visiteuse inconnue à entrer dans la maison, à s'asseoir.

Un instant, les deux femmes se regardèrent en silence.

Il est un doux sourire par lequel la vieillesse accueille un jeune et beau visage, dans lequel il lui semble se revoir. M^{me} de Bussières souriait ainsi.

Cette expression de bonté tempéra son abord un peu froid, un peu fier. Évidemment elle se sentait de la sympathie pour cette belle jeune fille qu'elle voyait pour la première fois. Déjà curieuse de connaître le motif de sa visite, elle l'encouragea du geste et de la voix.

Thérèse ne voulut pas abuser plus longtemps de l'incognito. Elle s'empressa de répondre:

— Madame la comtesse, je dois avant tout vous faire connaître mon nom... Thérèse Bridot.

Un imperceptible frissonnement, pareil à ceux qui rident à peine la surface des lacs, passa sur le calme visage de la vieille dame. Sans reculer, sans même que son sourire s'effaçât complètement, elle répondit:

— Je vous sais gré de cette franchise, mademoiselle Bridot. Que pouvez-vous avoir à me dire?

C'est alors surtout que Thérèse s'aperçut combien délicat et périlleux était sa démarche irréflective.

— Qu'appréhendez-vous? dit la mère de Raymond; je suis une croyante... et la religion du Christ n'ordonne pas seulement le pardon, mais encore l'oubli.

— Madame, balbutia Thérèse, madame la comtesse, tant de générosité, tant de bonté, devraient m'enhardir... et, tout au contraire, mon embarras s'en accroît. Je savais cependant ce que je voulais vous dire, je m'y étais préparée d'avance...

du trône par la Révolution, abdiqua en sa faveur; mais la tentative ne réussit pas, et l'enfant dut suivre sa famille en exil.

M. Barrande, puis M^r Frayssinous et avec lui l'abbé Trébuchet, et enfin M. Cauchy, présidèrent à son éducation, tandis que M. La Villatte, attaché à sa personne dès sa plus tendre enfance, le formait à tous les exercices du corps. D'autre part, le colonel Monnier et le général d'Hautpoul lui faisaient connaître les parties de l'art militaire. De nombreux voyages d'observations et d'études, qu'il entreprit à partir de 1836, ajoutèrent aux connaissances spéciales qu'il avait acquises. En 1839, il prit le titre de comte de Chambord, du château de Chambord, qui lui avait été donné, en 1821, au moyen d'une souscription nationale.

En 1844, dans une chute de cheval, le jeune prince eut la cuisse rompue au col du fémur; il se rétablit après un traitement long et douloureux, mais la jambe devait toujours rester un peu plus courte que l'autre. Guéri, il commença à parcourir l'Europe, et, en novembre 1843, se rendit à Londres, où il se posa formellement en prétendant à la couronne de France. C'est là qu'allèrent le trouver les chefs du parti légitimiste, parmi lesquels était Berryer.

M. le comte de Chambord qui, le 3 novembre 1836, avait perdu son grand-père, le roi Charles X, enlevé par une attaque de choléra, devenait par la mort de M. le duc d'Angoulême, survenue le 2 juin 1844, le chef de la maison de Bourbon. Le 16 novembre 1846, il épousait à Graz la princesse Marie-Thérèse-Béatrix-Gaëtane, fille aînée du duc de Modène, le seul souverain d'Europe qui n'ait jamais voulu reconnaître la Monarchie de 1830. C'est après cet opulent mariage qu'il alla se fixer au château de Frohsdorf, distant de Vienne seulement de 46 kilomètres, propriété de la duchesse d'Angoulême et qu'avait habitée la comtesse Lipona, veuve de Murat, que Napoléon I^{er} avait fait roi de Naples.

Les événements de 1848, la chute de Louis-Philippe, les journées de juin, les sottises du gouvernement provisoire, ravivèrent les espérances du comte de Chambord; toutefois, il ne prit pas de rôle politique actif; il se borna, simple spectateur des événements, à se mettre, dans des lettres qui furent rendues publiques, à la disposition de la France pour le jour où elle le rappellerait d'elle-même.

Entre la chute de la Monarchie de 1830 et l'avènement de l'Empire de 1852, M. le comte de Chambord se tint près de la frontière et ses fidèles purent le visiter tantôt à Ems, tantôt à Cologne, surtout à Wiesbaden, où se fit une première tentative de fusion des deux branches de la maison de Bourbon, tentative à laquelle l'ancien ministre et ambassadeur, comte de Salvandy, prit une part active.

Le vote des plébiscites napoléoniens fit rentrer M. le comte de Chambord dans une sorte de retraite presque mystique. Il fit de l'abstention une doctrine. En juin 1862, il recommandait cette doctrine à ses partisans. Il n'y mettait qu'une restriction. Il admettait que les légitimistes intervinsent dans

les élections législatives partout où ils pouvaient faire élire un député décidé à provoquer le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

En 1863, M. le comte de Chambord visita Constantinople, la Syrie, la Palestine, l'Égypte, Rome, puis vint s'établir momentanément à Lucerne, où il reçut de nombreuses et sympathiques visites. A la fin de 1866, il vendit son palais de Venise et n'habita plus successivement que Goritz et Frohsdorf.

A partir de cette époque et plus spécialement à partir de 1870, M. le comte de Chambord s'est fait connaître par plusieurs manifestes et de nombreuses lettres à ses amis. Mais ici nous devons nous arrêter, afin de ne pas entrer inopportunistement sur le terrain des actualités politiques encore mal connues et sujettes à discussion.

Bornons-nous à rappeler que le petit-fils de Charles X prit pour la première fois le titre de Roi, dans un manifeste daté du château de Chambord, le 5 juillet 1874; le 5 août 1873, il reçut à Frohsdorf la visite de M. le comte de Paris, son cousin, venant lui rendre hommage comme au seul représentant de la monarchie légitime, et que de Frohsdorf, le 27 octobre 1873, il écrivit la lettre à M. Chesnelong, qui rendit inutiles les loyales tentatives faites à Versailles pour la restauration de la Monarchie.

Entre temps, le comte de Chambord avait fait, le 2 juillet 1871, une courte apparition au château de Chambord, et plus tard, en 1873, il vint pendant quelques jours à Versailles.

La vie du comte de Chambord pendant ces dernières années ne présente rien qui doive être particulièrement rappelé. Il paraissait avoir encore de longues années devant lui, quand, il y a quelques mois, il fut atteint d'une indisposition sur laquelle on n'a jamais eu que des renseignements incertains et contradictoires. Il paraissait rétabli, cependant, lorsque brusquement, il y a un mois, le mal prit un caractère d'extrême gravité. Depuis lors, l'illustre héritier des Bourbons ne cessa de descendre rapidement vers la mort au milieu des plus atroces souffrances supportées avec un courage héroïque.

M. le comte de Chambord n'a pas eu d'enfant. Sa succession politique passe à M. le comte de Paris, fils de M. le duc d'Orléans et petit-fils de Louis-Philippe.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE.

Nous trouvons dans la *Gazette nationale* de Berlin un article aussi menaçant que celui de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Le ton, qui en est plus calme et plus modéré, lui donne même un caractère de gravité que n'avait pas le précédent. Cette fois, c'est après mûre réflexion et avec une froide résolution qu'on nous signifie de prendre garde.

Nous le reproduisons donc en entier :

« On peut poser en fait sans aucune exagération, dit la feuille allemande, que depuis l'époque la plus brillante du second

Empire la France n'a jamais présenté une surface aussi unie, aussi peu troublée qu'aujourd'hui. Les crises ministérielles ont pris fin; une trêve a été conclue avec la haute finance, les élections aux conseils généraux ont fourni aux républicains des succès signalés.

» Mais en France, l'expérience nous l'a montré bien des fois, la force des gouvernements ne s'accroît pas en raison des majorités qui leur sont favorables; plus ils approchent de l'approbation unanime, plus ils sont près de leur chute. Le second Empire est tombé quelques mois après avoir obtenu sept millions et demi de suffrages. Cette bizarrerie tient à ce qu'en France plus les hommes d'Etat ont de succès, plus ils sont exposés à perdre l'équilibre et à se précipiter brusquement dans l'abîme.

» Or, cet équilibre, les hommes au pouvoir en France sont sur le point de le perdre, du moins quant à la politique extérieure.

» Le *Daily News*, organe attitré du gouvernement anglais, remarquait hier que l'ancienne méfiance que nourrissaient les monarchies européennes contre les tendances agressives de la République française se sont réveillées, ce qui signifie, à mots couverts, que la politique du gouvernement français a pris au dehors une tendance révolutionnaire.

» On sait la part ostensible et importante que beaucoup de notabilités républicaines, même revêtues d'un caractère officiel, ont prise à la récente fraternisation avec les républicains d'Italie; on se rappelle le défi qui fut à cette occasion lancé aux rois et aux empereurs au nom des peuples.

» Les événements d'Espagne sont encore plus significatifs. C'est de Paris que Zorilla conduisit les complots qui éclatèrent au moment où le roi Alphonse se disposait à se rendre à Berlin et à Vienne; la presse républicaine française prend parti contre le roi, et les organes du gouvernement français multiplient même après coup leurs efforts pour que le roi et son gouvernement restent intimidés pour leur politique extérieure par ces prononciamientos. Donc la tendance, du moins officieuse, du gouvernement français vise l'établissement de la République en Italie et en Espagne.

» Il va de soi que dans ces conditions la République française ne gagne pas en popularité auprès des monarchies; même l'Angleterre ne peut, en raison de l'Irlande, avoir de sympathies pour ces menées révolutionnaires, et certes la présence des princes anglais, le prince de Galles en tête, aux manœuvres de l'armée allemande, est un symptôme dans ce sens.

» Mais c'est surtout en Russie que les intrigues françaises cherchent un point d'appui; depuis la rencontre de Gambetta et de Skobelev, les partis qui en France comme en Russie cherchent la guerre sont restés en contact. On dira qu'officiellement le gouvernement français reste étranger à toutes ces menées.

» Mais de la façon dont est organisé le parti républicain en France, on ne saurait

jamais préciser où commence le gouvernement, où il finit. Or, c'est dans ce milieu intermédiaire que se poursuit une propagande belliqueuse et révolutionnaire.

» Jusqu'ici la République française n'a trouvé que les meilleures dispositions auprès du gouvernement allemand; c'est l'appui de l'Allemagne qui seul lui a permis de se lancer dans la politique coloniale qu'elle poursuit en ce moment. Quant à sa politique intérieure, elle n'a aussi eu qu'à se louer de l'Allemagne; aucune difficulté ne lui est venue de ce côté. Aucun prétendant n'a reçu de nous le moindre encouragement; les d'Orléans ont pu se faire bienvenir dans beaucoup de cours, mais pas à Berlin.

» Nous estimons que le régime républicain en France nous offrirait les plus grandes chances de paix. Mais voilà que le général Thibaudin fait sa tournée d'inspection et qu'il laisse dire dans les journaux à lui dévoués :

« Nous sommes prêts, archiprêts; derrière ses positions inexpugnables, l'armée française peut se concentrer, tenir en échec les troupes allemandes, tandis que la Russie entrera en branle. »

» Et là-dessus, on se lance dans des illusions et des rêves qui pourraient être suivis d'un cruel réveil. Si les républicains français ont un reste de sang-froid, ils verront dans la mort du comte de Chambord un avertissement sérieux et ils quitteront la voie périlleuse où ils se sont engagés.

» La République sera pacifique ou elle ne sera pas. Que les hommes au pouvoir en France se pénétrant bien de ce principe, et cela dans leur intérêt comme dans celui du repos de l'Europe. S'ils voulaient écouter leur Président, M. Grévy, ils ne s'exposeraient pas à ce que tous leurs voisins les regardent comme troublant seuls la paix générale. »

On écrit de Rome au *Tagblatt* de Berlin :

« On déclare dans les cercles gouvernementaux diplomatiques que tant que l'empereur Alexandre III sera vivant, une guerre entre la Russie et l'Allemagne sera tout à fait invraisemblable. On considère du reste le congé de deux mois que prend M. le comte Hatzfeldt comme un symptôme des plus pacifiques. »

» Les diplomates les plus initiés se montrent on ne peut plus réservés en ce qui concerne la prolongation du traité austro-italo-allemand pour une période de six ans, sans cependant mettre en doute l'exactitude de la nouvelle publiée à ce sujet. »

La presse anglaise fait remarquer, à titre de fâcheux symptôme, l'envoi d'un officier subalterne, le major Gossler, aux manœuvres du camp de Châlons, pour représenter l'Allemagne.

Les années précédentes, en effet, le gouvernement allemand avait toujours délégué un lieutenant général et plusieurs officiers supérieurs.

et maintenant je ne sais plus... je ne puis plus...

— Voyons, remettez-vous... mon enfant.

A ce mot, Thérèse se redressa tout à coup, et désormais maîtresse d'elle-même :

— Madame la comtesse, dit-elle, je vous remercie d'avoir oublié le passé. Permettez-moi de ne vous parler que de moi-même. J'ai des torts, de grands torts envers vous. Je désire, je veux les réparer complètement. Vous en aurez bientôt la preuve. Mais, en attendant, pour que vous puissiez reprendre tout de suite le rang que vous n'auriez jamais dû quitter, pour achever de satisfaire aux nobles engagements contractés par votre fils... oh ! je vous en conjure, ne me faites pas la douleur de me refuser ceci.

D'une main tremblante, le regard suppliant, elle présentait un portefeuille.

Cette fois, la vieille comtesse eut un léger mouvement de recul, redressa la tête, et du doigt seulement, mais à distance, indiquant l'objet qui lui était offert :

— Mademoiselle, dit-elle sans se départir en rien de son extrême politesse, permettez-moi de vous le demander tout d'abord, qu'y a-t-il là-dedans ?

— Cent mille francs, répondit Thérèse en baisant les yeux.

— Ah ! ah ! fit la comtesse avec une certaine pointe d'ironie dédaigneuse, la somme est honora-

ble, et vous trouverez facilement à la placer ailleurs qu'ici. Monsieur votre tuteur aurait dû vous éclairer sur ce point.

— Mon tuteur ne sait rien, madame, se récria M^{lle} Bridot; il m'a refusé de l'argent, il m'en refusera tant que je n'aurai pas atteint ma majorité. C'est de mon propre mouvement, sans consulter personne, en mettant mes bijoux en gage...

— Pardonnez-moi, mademoiselle, interrompit la comtesse, je crois vous avoir dit tout à l'heure quelque chose de peu chrétien, pardonnez-le moi. Cette démarche vous honore; vous êtes une brave jeune fille. Seulement votre bon cœur vous a fourvoyée. Je vous en supplie à mon tour, qu'il ne soit plus question de rien de semblable. Cachez, cachez donc ce portefeuille... et parlons d'autre chose. Vous plaisez-vous beaucoup à Trouville ? la saison est magnifique cette année... Vraiment je suis très-heureuse de vous voir...

En dépit de cette spirituelle bonté, de la mansuétude qui venait de dicter ces dernières paroles, Thérèse était froissée jusqu'aux larmes.

Elle se leva donc, et déjà prête à partir :

— Ah ! dit-elle d'une voix étouffée par l'émotion, ah ! madame la comtesse, si vous saviez combien vous auriez pu me rendre heureuse, et comme je m'en vais d'ici le cœur brisé !

La mère de Raymond lui prit les deux mains, et, d'une voix pleine de compassion véritable :

— J'en suis désolée, mon enfant, sincèrement chagrine; mais là, vrai, ça n'est pas possible. Vous n'avez pas plus le droit de nous indemniser que nous n'avons envie de l'être : Je ne me permets pas plus de condamner monsieur votre père que je ne me suis permis de condamner mon mari. Le comte de Bussières a jugé convenable de spéculer. Qui spéculer s'expose à perdre. Les Bussières sont beaux joueurs.

Thérèse osa tenter un dernier effort; elle s'écria : — Si ce n'est pour vous, madame, au moins pour votre fils !

— Mon fils !

Raymond parut tout à coup.

— Ma mère, dit-il, permettez-moi de répondre moi-même.

Il était pâle, ému, agité par des sentiments divers. On devinait qu'il avait tout entendu, qu'il s'efforçait de se contenir, et que, sous l'apparente sérénité de sa courtoisie souriante, il y avait un déchirement caché, une secrète douleur.

— Mademoiselle, reprit-il, si quelque inquiétude trouble votre repos, soyez complètement rassurée, du moins quant à ce qui nous touche. La reine a pour nous été féconde, et si je ne craignais pas d'être taxé d'exagération, je dirais presque que nous avons sujet de la bénir. Ma mère et moi nous avons appris à nous connaître, et, traversant ensemble un peu de misère, nous nous sommes

mieux aimés que nous n'eussions pu le faire dans l'opulence. Riche, j'eusse continué de vivre très-séparé d'elle et de ne rien faire de bon; mon esprit et mon cœur se seraient matérialisés, engourdis dans une oisiveté, dans une inutilité non moins fâcheuses pour moi-même que pour les autres. J'aurais vieilli, je n'aurais pas vécu. Loin de là. Contraint au travail, j'ai retrempé ma jeunesse et mon énergie. Vous ne sauriez croire, mademoiselle, tout ce qu'un petit écu, péniblement, mais honnêtement gagné, donne de mâle satisfaction, de généreuse ardeur. Puis l'art est venu, comme une récompense. Je l'avais oublié. Peut-être ne m'en serais-je jamais ressouvenu sans ma pauvreté, à l'affût d'un gagne-pain. Donc, bien loin d'en vouloir à M. Bridot, c'est à lui que je dois mon talent, mes succès, mon active et consolante existence d'artiste, tout ce que je sens en moi de meilleur, tout ce que je puis espérer dans l'avenir, et, par-dessus toute chose, cette fière sérénité, ce joyeux orgueil avec lequel je puis embrasser ma mère !

Et, la prenant dans ses bras, la baisant au front :

— N'est-ce pas, n'est-ce pas, ma mère, que nous ne regrettons rien... que nous sommes heureux ?

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

LE TRAITÉ ANNAMITE.

Les conditions que le gouvernement français veut imposer à l'Annam sont très-dures. D'autre part, il faut considérer que, fussent-elles acceptées, elles ne nous éviteront pas un conflit avec la Chine, et que la lutte continuera contre les Pavillons-Noirs. Voici ces conditions :

La France demande :

1° Le protectorat effectif sur tout l'Annam, avec le droit de conclure les traités de commerce ;

2° La propriété du haut et bas Delta du fleuve Rouge ;

3° Le droit de tenir garnison dans quatre forts ; deux dans le Delta, Hanoi et Hai-Phong ; les deux autres à l'entrée de la rivière de Hué ;

4° Une indemnité de guerre ;

5° Une indemnité pour les familles des soldats morts.

Le gouvernement annamite consentirait à payer les indemnités ; il accorderait le protectorat ; il donnerait la propriété du Delta.

Mais il refuse le droit de garnison dans les quatre forts et ne veut pas abandonner la conclusion des traités de commerce.

Que M. Bourée se décide à parler ou qu'il se résigne à rester muet, ce n'est pas moins une chose connue que le gouvernement connaissait toutes les difficultés de l'expédition du Tonkin avant de faire sa demande de crédit au Parlement.

Dès le commencement des hostilités, le gouvernement savait que les Pavillons-Noirs étaient aidés par les troupes régulières chinoises, mais il a encore appris, sitôt la catastrophe d'Hanoi, que nous avions affaire à des réguliers chinois conduits par des officiers européens.

L'incurie et la légèreté de M. Jules Ferry sont impardonnables.

Ajoutons que les rapports adressés par M. Bourée à M. Challemel-Lacour contenaient tous ces renseignements, et que, d'autre part, le gouverneur de la Cochinchine avait toujours tenu le gouvernement au courant.

Une dernière dépêche de Saïgon réclame comme indispensable un renfort immédiat de 45,000 hommes.

Chronique générale.

Le *Journal officiel* persiste dans son inconvenant silence, et n'a pas encore annoncé la mort de M. le comte de Chambord. Les cours étrangers ont pris le deuil, mais le gouvernement républicain ne se pique pas de respect, et le grand deuil qui afflige la France ne touche pas nos gouvernants.

Ainsi que nous l'avons dit, l'empereur d'Autriche se fera représenter officiellement aux obsèques de M. le comte de Chambord.

La reine Victoria a envoyé à Frohsdorf un magnifique bouquet de lis et de roses blanches pour être déposé sur le cercueil du comte de Chambord.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE A PARIS.

Les chiffres de l'élection municipale qui a eu lieu dimanche dans le IX^e arrondissement, au cœur même de Paris, nous paraissent très-significatifs. Cette élection passionnait beaucoup le parti républicain. Il y avait lutte entre le directeur d'un des principaux journaux opportunistes et un radical. La presse avait parlé de cette élection beaucoup plus qu'elle ne parle d'ordinaire des élections municipales. Eh bien ! malgré tout ce bruit, toute cette passion, sur 6,240 électeurs inscrits, il n'y a eu que 2,451 votants ; et encore ces votants se sont-ils à ce point dispersés que l'élection est sans résultat. On le voit, le chiffre des abstentions est de 3,789. C'est une proportion énorme. Est-ce là le signe de l'intérêt pris par l'opinion aux affaires républicaines, de sa confiance dans la direction qui y est donnée ? N'est-ce pas la révélation d'un dégoût, d'une défiance, d'un détachement croissant ? Sans doute, ces dégoûts ne savent pas encore bien de quel côté aller ; ils ont été si souvent déçus ; mais, en tout cas, ils ne sont plus dans le mouvement républicain. C'est un premier résultat.

La nouvelle de source anglaise d'après laquelle une révolution se serait produite à Hué, n'est pas confirmée.

Au ministère des affaires étrangères on n'a rien reçu qui puisse faire croire à ces événements. (Paris.)

On lit dans le *National* :

« Le conseil a décidé qu'il n'y avait pas lieu pour le moment de convoquer les Chambres. »

La question Zorilla. — Le bruit que l'ambassadeur d'Espagne se retirerait si le gouvernement français n'expulsait pas Zorilla est controuvé.

Néanmoins il faut dire que l'ambassadeur maintient sa demande d'expulsion, tandis que M. Challemel-Lacour répond que la République a donné une preuve suffisante de bonne volonté en invitant Zorilla à s'éloigner de la frontière et en l'informant en outre que le gouvernement ne lui permettrait, sous aucun prétexte, d'abuser de l'hospitalité française pour conspirer contre une nation amie.

LOUIS-PHILIPPE-ALBERT D'ORLÉANS, COMTE DE PARIS, chef de la Maison de France, a aujourd'hui quarante-cinq ans, étant né le 24 août 1838.

Marié en 1859 à la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier, il a trois enfants : deux filles et un fils ; celui-ci, né en 1869, porte le titre de duc d'Orléans.

Le 25 août un service religieux a été célébré, à la chapelle Saint-Ferdinand, route de la Révolte, à Paris, pour l'anniversaire de la mort de Louis-Philippe. La messe a été dite par M. l'abbé Vivier. Les princes d'Orléans, qui se sont rendus à Frohsdorf, n'assistaient pas à cette cérémonie. La veille, M. le comte de Paris, accompagné de son fils, M. le duc d'Orléans, a assisté à la messe qui a été célébrée à cette chapelle, à neuf heures du matin.

Nous lisons dans le *Moniteur* :

Plusieurs journaux, appréciant les conséquences de la mort de M. le comte de Chambord, ont dit que la maison de Bourbon s'éteint avec ce prince. Ils ajoutent que la maison d'Orléans descend de Gaston, frère de Louis XIII.

1° La maison de Bourbon n'est pas éteinte en France, puisque l'une de ses branches, — la branche de Bourbon-Orléans — existe et est représentée par plusieurs générations de princes ;

2° L'origine de la maison d'Orléans remonte non à Gaston, fils d'Henri IV et frère de Louis XIII, mais à Philippe, le deuxième fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche et le frère de Louis XIV.

M. le comte de Paris, qui est aujourd'hui le chef de la Maison de France, se trouve, par rapport à l'auteur commun, c'est-à-dire le roi Louis XIII — ou même degré que M. le comte de Chambord, ainsi que l'établit la généalogie ci-après :

LOUIS XIII

- | | |
|---|--------------------------------------|
| 1 Louis XIV. | 1 Philippe d'Orléans. |
| 2 Le Grand Dauphin. | 2 Philippe (le Régent). |
| 3 Le Duc de Bourgogne. | 3 Louis d'Orléans. |
| 4 Louis XV. | 4 Louis-Philippe d'Orléans. |
| 5 Louis, Dauphin de France. | 5 Louis-Philippe-Joseph. |
| 6 Charles X. | 6 Louis-Philippe (roi des Français). |
| 7 Le Duc de Berry. | 7 Le Duc d'Orléans. |
| 8 Le Duc de Bordeaux (M. le Comte de Chambord). | 8 Le Comte de Paris. |

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 28 août. L'événement du jour, c'est la baisse assez considérable de la rente espagnole qui recule de 58 3/4 à 58 1/6. Les dépêches de Londres annoncent que le roi d'Espagne ira à Berlin malgré l'opposition de ses ministres. De plus, le gouvernement espagnol aurait, dit-on, la preuve que M. Zorilla serait le promoteur du mouvement insurrectionnel ; et ferait auprès du gouvernement français des démarches pour obtenir l'expulsion de l'agitateur. De nouveaux troubles auraient éclaté en Espagne. Ces différentes nouvelles auxquelles vient s'ajouter le bruit d'une entrevue entre le Czar et l'Empereur d'Allemagne, donnent lieu à toutes sortes de com-

mentaires qui impressionnent peu favorablement le marché.

Nos rentes subissent le contre-coup du mouvement qui entraîne les fonds espagnols et reculent, mais dans une proportion beaucoup moins importante. Le 3 0/0 de 79.65 à 79.45, le 4 1/2 0/0 108.45 à 108.25 pour clôturer à 108.35. Le reste de la cote subit des variations relativement peu étendues.

Le Foncier se tient assez ferme entre 1,297 et 1,295 ; les Obligations Foncières-Nouvelles sont fermes à leurs cours précédents, 349.75 les libérées et 349.50 les non-libérées.

A 450 l'action des Magasins Généraux de France et d'Algérie est demandée au comptant. Il faut, croyons-nous, s'attendre, avec la reprise prochaine des affaires, à voir s'accroître le mouvement ascensionnel qui a ramené ces titres à un prix bien inférieur encore à leur valeur intrinsèque. Les autres fonds d'Etat étrangers sont d'une nuance plus faible : 90.40 l'Italien, 358.43 l'Egypte.

Le *Financier des Communes* croit à la progression des prix de l'Unifiée, il pourrait bien avoir raison, car cette valeur présente une très-grande résistance en ce moment.

Le Suez est un peu plus faible, 2,395 après 2,415.

Les chemins sont sans changements notables : 1,405 le Lyon, 1,160 le Midi, 1,865 le Nord, 1,295 l'Orléans.

Chronique militaire.

Un bataillon d'infanterie de marine composé de quatre compagnies de cent cinquante hommes chacune va être formé à Brest pour se rendre au Tonkin.

Ce bataillon se composera des 21^e, 22^e, 23^e et 24^e compagnies du 2^e régiment. Il est placé sous le commandement de M. le chef de bataillon Dulieu.

Deux batteries d'artillerie portant les numéros 4 et 5 bis sont également préparées, à Lorient, pour la même destination.

Ces troupes doivent partir soit sur l'*Aveyron* vers le 10 septembre (un demi-bataillon et une batterie), soit sur le *Shamrock* le 20 septembre (un demi-bataillon et une batterie).

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

La messe, que nous avions annoncée pour le repos de l'âme de M. le comte de Chambord, a été célébrée ce matin à l'église Saint-Pierre de Saumur.

Une assistance nombreuse se pressait dans le temple, et des personnes de toutes conditions étaient unies dans un même sentiment de douleur patriotique et d'ardentes prières pour Celui dont la mort est véritablement un deuil national.

Le recueillement de l'assistance était fort édifiant, et ce concours si empressé prouve que, dans notre pays comme ailleurs, le roi Henri V comptait également de nombreux et dévoués partisans.

SAUMUR.

Lundi, vers 2 heures de l'après-midi, un jeune homme de 25 ans, Isidore Gasnier, terrassier au chemin de fer de l'Etat, avait eu l'imprudence de s'asseoir, malgré l'avis de ses camarades de chantier, sur le bord d'un wagonnet. Au moment où la machine s'est mise en marche, la secousse imprimée au train a fait tomber Gasnier, qui s'est fait une blessure à la tête et au bras. Son état cependant n'inspire pas d'inquiétudes.

Par les soins de M. Limonnier, entrepreneur, Gasnier a été amené à l'hospice de Saumur.

Nous sommes heureux de signaler un nouveau succès pour les crochets à ardoises de M. Chevreau-Lorrain, de Saumur.

Ce système a obtenu à l'exposition de Blois une médaille d'or.

ANTOIGNÉ. — Samedi dernier, dans la soirée, un petit chien jaune errant, inconnu, a parcouru la commune d'Antoigné, se jetant sur les chiens qu'il rencontrait.

Poursuivi par divers habitants, l'animal a été abattu au village de Mué. Sur la demande de M. Pasquier, maire, M. Bon, vétérinaire à Montreuil-Bellay, en a fait

l'autopsie et a déclaré ce chien atteint d'hydrophobie.

Trois chiens, qui avaient été mordus, ont été abattus aussitôt, et une surveillance active est ordonnée contre les autres animaux.

LES ROSIERS. — Dans l'avant-dernière nuit, le feu s'est déclaré aux Rosiers, rue Carte, chez le sieur Lelièvre, pêcheur. Son écurie et son hangar, bâtis en partie sur piliers de bois et couverts en chaume, ont été réduits en cendre en moins d'un quart d'heure, malgré les efforts des voisins qui ont travaillé sous la direction de M. Girard, officier de pompiers de la commune de Genes.

La perte s'élève à 500 fr. environ.

Cet incendie paraît devoir être attribué à l'imprudence d'un fumeur.

ALLONNES. — Hier, vers midi, le nommé François Renaire, âgé de 58 ans, cultivateur à la Blinière, commune d'Allonnes, s'acheminait vers un réservoir, situé au milieu du bourg, pour y retirer du chanvre. Chemin faisant, il manifesta l'intention de prendre un bain dans ce réservoir, disant à chacun qu'il le traverserait bien sous l'eau.

Malgré les remontrances nombreuses qui lui furent faites, il mit son funeste projet à exécution, et cela presque tout habillé.

On le vit un instant, de loin, faire quelques brasses, mais bientôt il disparut.

Renaire avait la triste habitude de s'enivrer, et, ce jour-là, il avait encore bu outre mesure.

Quand on se porta à son secours, il était trop tard, l'asphyxie était complète.

Ce réservoir avait 2 mètres de profondeur environ et était long de 420 mètres. L'eau qu'il contenait était empoisonnée par le chanvre qu'on y laissait continuellement.

M. le docteur Foucqueteau, médecin à Allonnes, fut immédiatement appelé, et déclara que la mort était due à une congestion alcoolique.

Renaire était marié et père de famille.

LOURESSE-ROCHEMENER. — Lundi matin, à la ferme de la Joussaie, commune de Louresse-Rochemenier, le sieur Pierre Frouin, fermier, faisait battre son grain avec une machine et une locomobile qu'il avait louée au sieur Andrault, forgeron à Chemillé.

Vers 8 heures 3/4, malgré la surveillance du sieur Andrault, qui se trouvait devant sa machine, le feu prenait on ne sait comment dans des fleurs de chardons, aux pieds mêmes du chauffeur, et ne tardait pas à se communiquer à deux tas de gerbes éloignées de 4 mètres du foyer de la machine, et cela avec une telle promptitude qu'on n'eut pas le temps de jeter un seul seau d'eau. En peu d'instants, gerbes et batteuse furent la proie des flammes ; on dut se borner à préserver d'autres tas de gerbes et des bâtiments proches de l'incendie.

Le tout était assuré.

Le *Patriote* rend ainsi compte de ce même incendie ; les renseignements de son correspondant diffèrent sur plusieurs points de ceux que nous avons reçus :

« LOURESSE. — On nous écrit de Doué-la-Fontaine qu'un grand incendie a dévoré lundi dix mille gerbes de blé appartenant à M. Frouin, fermier, demeurant commune de Louresse.

Le feu a été communiqué à ces gerbes par la machine à battre.

Les pompiers de Doué accoururent avec deux pompes et, avec le concours dévoué de la population, parvinrent à circonscrire le foyer de l'incendie, qui, sans cela, eût atteint les maisons voisines.

Les pertes sont évaluées à 6,000 fr. Notre correspondant pense que tout était assuré. »

POITIERS.

Dimanche prochain, MM. les jardiniers de Poitiers célébreront, à 40 heures, dans l'église Montierneuf, la fête de saint Fiacre, leur patron.

Comme les années précédentes, la musique de Notre-Dame-des-Dunes prêtera son concours à cette fête de l'horticulture poitevine.

Sommaire du numéro du 25 août 1883.

Chronique parisienne, par Alceste.
Courrier littéraire et artistique.
Andrea Mantegna, par J.-J. Clouet.
Pillone, roman traduit du Danois de Guillaume Bergsoë (suite).
Lettre scientifique, par Jules Janet.
Arbres captifs (poésie), par H. Martin-Dairvault.
Ceylan, par Marco Polo.
Maigre-Echine (nouvelle), par Henri Bouchot.
Chronique mondaine, par Jenny Lensia.
Modes, par la comtesse Raf Perviani.
Chronique générale de la semaine.
Petite correspondance.
Esprit des morts et des vivants, par Atticus.
Sphinxiana, par Bramet. — Bibliographie, par R. Chassefont. — Bulletin financier, par E. Briau.
— Chronique agricole, par Marcel de Montbrien.
Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.
4^e édition, avec une gr. colorée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Le Jeune Age Illustré, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOPROY.
Éditeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris.
Un an, 40 francs; 6 mois, 6 francs.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

EN VENTE

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers

GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE

A l'usage des élèves des écoles primaires

Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.

Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 AOUT 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	79 55	79 60	Est	742 50	742 50	OBLIGATIONS.					
3 % amortissable	81 40	81 40	Paris-Lyon-Méditerranée	1410	1410	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	514	514	Obligat. foncières 1879 3 %	456	456
4 1/2 %	111 30	111 20	Midi	1166	1165	— 1865, 4 %	518	519 25	Est	960	961
4 1/2 % (nouveau)	108 40	108 37	Nord	1865	1865	— 1869, 3 %	400	400	Midi	358 75	358
Obligations du Trésor	504	504	Orléans	1292	1292 50	— 1871, 3 %	391	393	Nord	364 50	365 25
Obligations du Trésor nouvelles	504	505	Ouest	795	796 25	— 1875, 4 %	511 50	512	Orléans	359 25	358 50
Bons de liq. départementaux	524	523	Compagnie parisienne du Gaz	1362 50	1367 50	— 1876, 4 %	511 50	511 50	Ouest	359	360
Banque de France	5440	5435	Canal de Suez	2405	2412 50	Dép. de la Seine, emprunt 1857	236	237	Paris-Lyon-Méditerranée	363	362 25
Comptoir d'escompte	995	991 25	C. g ⁿ . Transatlantique	505	505	Bons de liquid. Ville de Paris	525	527 50	Paris-Bourbonnais	360	360
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1297 50				Obligations communales 1879	457	456	Canal de Suez	573 50	572 50
Crédit de France	21	20									
Crédit mobilier	353 75	357 50									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)				Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR										
3 heures	8 minutes	du matin	express-poste.	Omn. matin.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte matin.	Omn. soir.	Omn. soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Direct. soir.				
6	45	—	matin (s'arrête à la Possonnère)	Saumur. (départ)	6 15	9	10 52	1 15	3 3	4 40	8 5	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 48	11 34	4 4	7 4	8 38	10 13	
8	56	—	matin, omnibus-mixte.	Chacé-Yarrains	6 23	9 9	11	1 24	3 19	4 48	8 13	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 11	10 4	11 48	4 18	7 27	8 53	10 26	
1	25	—	soir, —	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 30	9 17	11 7	1 32	3 33	4 55	8 20	Chacé-Yarrains	7 19	10 12	11 55	4 25	7 41	9 1	10 31	
3	32	—	express.	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 43	9 31	11 20	1 46	3 50	5 08	8 33	Saumur (arrivée)	7 31	10 24	12 5	4 34	7 54	9 12	10 40	
7	15	—	omnibus.																	
10	36	—	(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.							
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	10 52	1 15	Niort (départ)	5 26	12 48	Montreuil (départ)	7 5	1 56	8 42	Poitiers (départ)	6	12 55	6 55			
8	21	—	omnibus.	Montreuil-Bellay	11 30	2 15	Parthenay	6 38	2 6	Loudun	8 3	2 57	9 46	Neuville	6 36	1 29	7 33			
9	37	—	express.	Thouars	12 35	3 19	Airvault	7 10	2 38	Arçay	8 29	3 11	10	Mirebeau	7 3	1 53	8 1			
12	48	—	soir, omnibus-mixte.	Airvault	1 20	3 49	Thouars	9	3 27	Mirebeau	9 17	3 59	10 52	Arçay	7 56	2 40	8 53			
4	44	—	—	Parthenay	2 3	4 18	Montreuil-Bellay	9 29	3 53	Neuville	9 45	4 25	11 18	Loudun	8 38	3 6	9 24			
10	24	—	express-poste.	Niort (arrivée)	3 17	5 16	Saumur (arrivée)	10 24	4 34	Poitiers (arrivée)	10 20	4 56	11 50	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	3 45	10 3			

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE CLÉE, JULES.

AVIS.

Aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur du 27 août 1883, la publication de la demande en rétractation de faillite formée par le sieur Jules Clée, négociant, domicilié à Doué-la-Fontaine, suivant exploit en date du 26 juillet 1883, a été ordonnée.

En conséquence, les créanciers qui n'auraient pas été désintéressés entièrement par le sieur Clée, Jules, en principal, intérêts et frais, devront en faire, dans le délai de dix jours, la déclaration au greffe du Tribunal de commerce de Saumur.

Le greffier,
L. BONNEAU.

(561)

Etude de M^e MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

1^o UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, n^o 56, et rue de l' Arsenal,

Composée de trois corps de bâtiments, comprenant: boutiques, arrière-boutiques, vaste atelier, chambres, greniers, cellier et buanderie; cour, puits et pompe;

2^o UN FONDS DE COMMERCE

D'AUBERGISTE

Exploité dans cette maison, avec le matériel et les marchandises en dépendant.

S'adresser audit M^e MÉHOUSAS, notaire. (562)

Agence des Ventes et Locations

L. RENARD

56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE: Belles propriétés de produit et agrément, maisons, clos de vigne, petites closeries.

A LOUER: Maisons, appartements et chambres.

Placements de fonds.

Recouvrements de toute nature.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à M. L. RENARD, sous-directeur du Crédit Foncier de France, agent général de l'Union, compagnie d'assurances sur la vie humaine, 56, rue de Bordeaux, Saumur. (839)

A VENDRE

QUATRE CHEVAUX DE 4 A 8 ANS

Belles allures,

S'attelant et se montant très-bien.

S'adresser, pour traiter, à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, Saumur.

A VENDRE

UN BON CHIEN D'ARRÊT

Très-bien dressé,

Agé de deux ans et demi.

S'adresser à M. HUBERT, garde-particulier, à Milly. (542)

UN MÉNAGE demande une place,

pour la Saint-Michel ou la Toussaint, le mari comme cocher, jardinier ou valet de chambre, la femme comme couturière ou femme de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX CHIENS COUCHANTS, dressés, âgés de trois ans, à garantie; et un CHIEN COURANT, âgé de trois ans, à garantie.

S'adresser chez le père ROUSSE, café de la Gaieté, à Souzay.

A VENDRE

2 CHIENS DE CHASSE COUCHANTS

Bien dressés,

Vente à garantie.

S'adresser à M. DALLERIT, propriétaire à Courchamps. (527)

CHANGEMENT DE DOMICILE

M^{lle} FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.

Rue de la Tonnelle, 21, maison Déz. (441)

M^o CAILLEAU, notaire à Lon-

gué, demande un premier Clerc capable.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'HOY, rue de la Tonnelle, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

CHASSE.

La chasse est interdite sur les propriétés de M. Potier, sises communes d'Allonnes, Neuillé et Vivy.

UN MÉNAGE demande un emploi, le mari comme cocher et jardinier, la femme comme cuisinière.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDS MAGASINS

DE

L'Épicerie Moderne

Rue et Place du Marché-Noir.

L. ALLORY

SAUMUR.

GABINET D'AFFAIRES

CIVILES ET COMMERCIALES

64, rue de Bordeaux, SAUMUR.

Gérances — Expertises — Règlements de comptes — Vérifications d'écritures — Représentation, etc.

TH. BUREAU

Ancien manufacturier, ex-membre de la Chambre consultative des Arts et Manufactures, ex-président du conseil des Prud'hommes à Cholet, Agent général de l'AIGLE, compagnie d'assurance contre l'incendie.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.